



Région académique  
GRAND EST






*Filière Logistique – transport*

**GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT :**  
**UTILISATION DES ENGIN DE MANUTENTION À CONDUCTEUR**  
**ACCOMPAGNANT EN MAGASIN PÉDAGOGIQUE**

*Référentiel de formation, supports d'évaluation et documents de suivi de formation*

## Engins de manutention en magasin pédagogique

Constat établi à la rentrée scolaire 2018 – 2019

MATERIEL	DENOMINATION	ETABLISSEMENTS								
		Creutzwald	Epinal	Fameck	Lunéville	Metz	Ponpepy	Raon l'Etape	Sarreguemines	Verdun
	Transpalette manuel	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
	Gerbeur manuel	OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI	OUI
	Transpalette électrique à conducteur accompagnant	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
	Gerbeur électrique à conducteur accompagnant	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON
	Transpalette électrique à conducteur porté	NON	NON	NON	NON	NON	NON	OUI	NON	NON

L'ensemble des établissements publics disposent d'un transpalette manuel (temps de formation très court).

Les établissements qui ne disposent pas d'un gerbeur manuel (temps de formation court, engin peu maniable) ont fait le choix d'acquérir un gerbeur électrique à conducteur accompagnant (nécessité d'une formation assez longue) qui impose une autorisation de conduite pour l'élève.

Actuellement, quelques établissements étudient l'acquisition à court terme d'un transpalette électrique à conducteur accompagnant (formation assez courte) pour lequel il faut également être titulaire d'une autorisation de conduite.

### PREMIÈRE FAMILLE : transpalette et gerbeur manuels à conducteur accompagnant



Transpalette manuel



Gerbeur manuel

#### Ressources documentaires :

- Recommandation R367
- Fiche INRS ED 35



#### OBLIGATION DE FORMATION :

Référentiel annexé à la recommandation R367  
Délivrance d'une attestation de formation à l'élève

## DEUXIÈME FAMILLE : transpalette et gerbeur électriques à conducteur accompagnant



*Transpalette électrique*



*Gerbeur électrique*

### Ressources documentaires :

- Recommandation R366
- Recommandation n° 2 2013 (3CTACA)
- Fiche INRS ED 36



#### OBLIGATION DE FORMATION ET AUTORISATION DE CONDUITE :

Référentiel annexé à la recommandation R367 – Référentiel 3CTACA  
Délivrance d'une attestation de formation à l'élève  
Délivrance d'une autorisation de conduite à l'élève<sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> : L'autorisation est valable uniquement dans le cadre des activités organisées au sein du centre de formation

**PRÉAMBULE :** toute formation effectuée en vue d'obtenir une autorisation de conduite de transpalette à conducteur accompagnant, avec ou sans élévation, doit être sanctionnée par un test d'évaluation des connaissances pour l'utilisation en sécurité d'un transpalette à conducteur accompagnant avec ou sans élévation.

## RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES THÉORIQUES ET PRATIQUES À MAÎTRISER

### 1. Répertoire des obligations imposées par la législation

L'élève doit connaître toutes les conditions requises pour utiliser un transpalette et / ou gerbeur à conducteur accompagnant :

- Formation
- Condition de délivrance de l'autorisation de conduite
- Vérification périodique et entretien du matériel

Il doit avoir été informé des conséquences de tout accident mettant en jeu sa sécurité et / ou celle des autres (responsabilité pénale, responsabilité civile...).

Il doit connaître les conditions de circulation : plan de circulation, protocole de chargement et de déchargement

Il doit également pouvoir expliquer et justifier la (les) raison(s) pour la(les)quelle(s) il peut se retirer d'une situation de travail dont il pense qu'elle présente un danger grave et imminent pour lui-même et/ou pour des tiers.

### 2. Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements du transpalette et / ou gerbeur pour les utiliser dans des conditions optimales de sécurité

L'élève doit identifier les principaux types de transpalettes et / ou gerbeurs et leurs caractéristiques fonctionnelles et d'en déduire l'utilisation courante et les limites associées.

Il doit connaître les différents équipements d'un transpalette et / ou gerbeur (timon, boîtier de commande, roues, vérins, cellules de mise à hauteur automatique, batterie...) et expliquer leur rôle, les modalités de fonctionnement à les précautions à prendre pour leur mise en œuvre.

Il doit identifier les paramètres d'exploitation (état et pente des sols, charge, allée de circulation, croisements, piétons, déchets au sol....) et leur influence sur l'utilisation du transpalette et / ou gerbeur (distance freinage, risque de basculement de la charge ou du gerbeur).

### 3. Expliquer et justifier les mesures de sécurité à mettre en œuvre lors de l'utilisation d'un transpalette et / ou gerbeur

L'élève doit connaître les principaux accidents dus à l'utilisation d'un transpalette et / ou gerbeur :

- écrasement ou coincement du corps ou d'une partie du corps entre un obstacle extérieur et le châssis ou le timon
- écrasement ou coincement d'un pied par les roues directrices ou stabilisatrices de l'engin
- chute du conducteur pendant le roulage, notamment en heurtant un obstacle au sol en reculant
- renversement du transpalette et / ou gerbeur et écrasement d'un opérateur
- chute du quai / rampe et écrasement de l'opérateur par son transpalette et / ou gerbeur
- lombalgie lors de la palettisation / dépalettisation des colis sur palette

- brûlures liées à l'acide des batteries
- incendie avec le chargeur des batteries

Il doit également connaître les principaux facteurs d'accident :

- sol en pente ou en mauvais état (sol glissant, trous...)
- sol encombré dans la zone d'évolution de l'opérateur
- espace d'évolution réduit (ex : passage de porte trop étroit...)
- charges transportées / élevées trop lourdes (selon la plaque de charge)
- colis à manutentionner sur palette au niveau du sol ou au-dessus des épaules
- formation insuffisante de l'opérateur
- non connaissance du protocole de chargement et de déchargement
- mauvaise position de conduite
- démarrage intempestif, accélération brutale ou vitesse élevée et non adaptée aux contraintes
- équipement de protection individuelle non porté (chaussures, protection des yeux....)
- appareil non conforme aux règles de conception
- défaut d'entretien des organes de fonctionnement ou dispositif de sécurité déficient
- réglage inadapté des paramètres de vitesse maximale ou d'accélération maximale du transpalette
- chute du pont de liaison entre quai et camion car inadapté
- départ du camion du quai avant la fin du chargement
- plan de circulation non réalisé ou non respecté

Il doit pouvoir expliciter les et justifier l'importance des dispositifs suivants :

- plan de circulation et protocole de sécurité
- interdiction relative au transport ou à l'élévation de personnes sur un transpalette et / ou gerbeur
- mise à hauteur ergonomique des fourches pour la manutention des colis sur palette
- utilité des systèmes de mise à hauteur automatique des fourches pour les transpalettes à levée auxiliaire

#### 4. Effectuer les vérifications et l'entretien d'usage en début de poste et rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées

L'élève doit s'assurer que la vérification semestrielle (**obligatoire pour les gerbeurs**) a été effectuée par une personne qualifiée et que les éventuelles réserves ont été levées (vérification des documents obligatoires : notice d'utilisation en français, certificat de conformité aux normes européennes, rapport de la dernière Vérification Générale Périodique pour les gerbeurs)

Il contrôle visuellement l'état du transpalette et / ou gerbeur :

- état des roues directrices et stabilisatrices
- batterie convenablement chargée et correctement branchée
- absence de fuites hydrauliques

Il vérifie le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité :

- efficacité du frein d'immobilisation
- avertisseur sonore
- frein de service et boutons d'arrêt d'urgence et anti-écrasement
- système d'élévation
- limiteur de charge (gerbeur exclusivement)
- arrêt du transpalette et / ou gerbeur en positions haute et basse du timon
- présence de la plaque de charge

**Document n° 1**  
**MODÈLE DE FICHE DE CONTRÔLE POUR EFFECTUER LES VÉRIFICATIONS QUOTIDIENNES**

FICHE DE CONTRÔLE			
Transpalette électrique à conducteur accompagnant			
Nom et prénom du vérificateur :		Date de la vérification :	
N° de série de l'engin :		Relevé de l'horamètre :	
Points de contrôle effectués par le vérificateur		RAS	Anomalie détectée
		Alerte	Retrait
<b>Documents</b>	Notice d'emploi rédigée en français		
	Certificat conformité aux normes européennes		
	Présence du dernier rapport de VGP		
	Date du dernier rapport de VGP	Date :	
<b>Carrosserie</b>	Etat général		
<b>Roues, bandages et galets</b>	Etat général		
	Usure		
	Corps étrangers		
<b>Fourches</b>	Graissage satisfaisant		
	Élévation des fourches		
	Usure et/ou fissure des talons de fourches		
<b>Batterie (Utilisation EPI)</b>	Ouverture du capot de la batterie		
	Niveau et oxydation		
<b>Equipements</b>	Bouton d'arrêt d'urgence		
	Bouton anti-écrasement		
	Avertisseur sonore		
<b>Roulage / Freinage</b>	Marche avant sur 3 m et freinage		
	Marche arrière sur 3 m et freinage		
	Contrôle de la direction		
	Vérifications au sol (tâches suspectes)		
<b>Fin des vérifications</b>	Taux de charge de la batterie (en %)		

*RAS : rien à signaler – L'élément vérifié est conforme*

*Alerte : l'anomalie ne présente pas de caractère urgent ou grave, mais nécessitera cependant une intervention*

*Retrait : le chariot doit être impérativement et immédiatement mis à l'arrêt*

**Document n° 2**  
**MODÈLE DE FICHE DE CONTRÔLE POUR EFFECTUER LES VÉRIFICATIONS QUOTIDIENNES**

FICHE DE CONTRÔLE			
Gerbeur électrique à conducteur accompagnant			
Nom et prénom du vérificateur :		Date de la vérification :	
N° de série de l'engin :		Relevé de l'horamètre :	
Points de contrôle effectués par le vérificateur		RAS	Anomalie détectée
			Alerte
<b>Documents</b>	Notice d'emploi rédigée en français		
	Certificat conformité aux normes européennes		
	Présence du dernier rapport de VGP		
	Date du dernier rapport de VGP	Date :	
<b>Carrosserie</b>	Etat général		
<b>Roues, bandages et galets</b>	Etat général		
	Usure		
	Corps étrangers		
<b>Mât / Fourches</b>	Graissage satisfaisant		
	Chaînes bien tendues		
	Corps étrangers le long du mât		
	Vérins d'élévation des fourches		
	Usure et/ou fissure des talons de fourches		
<b>Longerons (gerbeur)</b>	Etat général des roues des longerons		
	Corps étrangers dans les longerons		
<b>Batterie (Utilisation EPI)</b>	Ouverture du capot de la batterie		
	Niveau et oxydation		
<b>Equipements</b>	Bouton d'arrêt d'urgence		
	Bouton anti-écrasement		
	Avertisseur sonore		
<b>Roulage / Freinage</b>	Marche avant sur 3 m et freinage		
	Marche arrière sur 3 m et freinage		
	Contrôle de la direction		
	Vérifications au sol (tâches suspectes)		
<b>Fin des vérifications</b>	Taux de charge de la batterie (en %)		

*RAS : rien à signaler – L'élément vérifié est conforme*

*Alerte : l'anomalie ne présente pas de caractère urgent ou grave, mais nécessitera cependant une intervention*

*Retrait : le chariot doit être impérativement et immédiatement mis à l'arrêt*

## 5. Réaliser en sécurité les opérations de manutention en respectant les règles de conduite et de circulation

Après avoir vérifié l'adéquation du transpalette et / gerbeur à l'opération de manutention envisagée en analysant la plaque de charge et les caractéristiques des charges, du pont de liaison, l'élève doit procéder aux vérifications de prise et de début de poste.

Il doit rester en toute circonstance maître du transpalette et / ou gerbeur :

- conduire le transpalette et / ou gerbeur en le dirigeant par la poignée du timon tout en marchant à côté
- regarder dans la direction de la marche et conserver toujours une bonne visibilité du parcours
- regarder en arrière lors des manœuvres de recul pour éviter de chuter sur un obstacle au sol
- ralentir et avertir aux points dangereux et à l'approche des piétons
- éviter les démarrages, virages brusques, conduire avec progressivité
- aborder les virages à faible vitesse
- surveiller la charge, surtout dans les virages et tout particulièrement si elle est encombrée et peu stable
- Circuler en ligne droite à vide, circuler en courbe à vide,
- Utiliser correctement l'avertisseur sonore

Il doit lever une charge et la transporter :

- décider de la faisabilité
- prendre une charge au sol
- circuler en ligne droite en charge
- circuler en courbe en charge
- respecter les emplacements au sol lors des déposes
- effectuer un gerbage et un dégerbage en pile
- effectuer un gerbage et un dégerbage en palettier
- observer les signaux et règles de circulation et ne suivre que les itinéraires fixés
- aborder les descentes à très faible allure en contrôlant la vitesse par freinage en position basse du timon
- monter ou descendre une rampe en orientant correctement le transpalette et / ou gerbeur pour éviter que la charge ne glisse de son support

Il doit effectuer le chargement et de déchargement d'un camion ou d'une remorque et :

- vérifie que le pont de liaison est convenablement mis en place et amarré et qu'il est bien prévu pour le poids total du transpalette et / ou gerbeur en charge
- vérifie que le véhicule à quai est bien stabilisé (mise en place de cales, d'une béquille ou berceau de sécurité sur les remorques non attelées...)
- respecte le plan de chargement
- prend connaissance du protocole de sécurité et de la procédure visant à éviter le départ inopiné du véhicule

Il immobilise le transpalette et / ou gerbeur en fin d'opération et :

- le stationne à un emplacement prévu à cet effet
- retire la clé de contact ou tape le code numérique de mise hors tension
- pose les fourches au sol
- met le transpalette et / ou gerbeur si nécessaire
- repère les anomalies et les difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie



**Document n° 3**  
**ÉVALUATION DE LA PARTIE THÉORIQUE - EXEMPLE DE QCM**

**RÉPERTORIER LES OBLIGATIONS IMPOSÉES PAR LA LEGISLATION**

**Question n° 1**

*L'autorisation de conduite est obligatoire pour conduire :*

- A Un transpalette manuel
- B Un gerbeur manuel
- C Un transpalette électrique
- D Un gerbeur électrique

**Question n° 2**

*L'autorisation de conduite est délivrée par :*

- A Le formateur
- B Le chef d'établissement
- C La Préfecture
- D Le Rectorat

**Question n° 3**

*A quelle fréquence sont réalisées les Vérifications Générales Périodiques ?*

- A Tous les 6 mois
- B Toutes les 1 000 h d'utilisation
- C Après chaque accident
- D Une fois par an

**Question n° 4**

*Un cariste peut élever un préparateur de commandes sur les fourches de son gerbeur électrique.*

- A A condition que le préparateur porte un casque
- B A condition que le chef d'entreprise ait donné son accord pour la manœuvre
- C A condition que la hauteur de levée soit inférieure à 3 m
- D C'est strictement interdit

**Question n° 5**

*Lors des vérifications quotidiennes, vous découvrez au sol une large flaque d'un liquide provenant de l'engin. Que faites-vous ?*

- A Vous recherchez vous-même la provenance de la fuite afin de la réparer
- B Vous acceptez de travailler avec cet engin après avoir averti votre chef d'entreprise
- C Vous utilisez votre droit de retrait et vous refusez de travailler dans ces conditions,
- D Vous alertez votre responsable pour qu'il contacte le service de dépannage

**Question n° 6**

*Qu'est-ce que le droit de retrait ?*

- A Le droit pour un mécanicien de retirer du chariot un ou plusieurs éléments
- B Le droit pour un cariste de ne pas réaliser une action qu'il considère à juste titre dangereuse
- C Le droit pour le chef d'entreprise de retirer une autorisation de conduite à un cariste dangereux
- D Le droit pour un préparateur de commandes de retirer une palette du stock

## COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DES PRINCIPAUX ORGANES ET ÉQUIPEMENTS

### Question n° 7

Quelles commandes trouve-t-on sur un timon ?

- A L'inverseur marche avant / marche arrière
- B L'avertisseur sonore
- C L'élévation des fourches
- D La manette d'accélération

### Question n° 8

Quel est le mélange qui compose l'électrolyte ?

- A Acide citrique et eau minérale
- B Acide chlorhydrique et eau oxygénée
- C Acide sulfurique et eau distillée
- D Acide nitrique et eau déminéralisée

### Question n° 9

Quel liquide doit verser un cariste pour faire le plein d'électrolyte d'un élément de batterie ?

- A De l'électrolyte
- B De l'acide sulfurique
- C De l'acide chlorhydrique
- D De l'eau déminéralisée

### Question n° 10

Quels paramètres influent sur la distance d'arrêt d'un chariot ?

- A L'état du sol
- B Le poids du chariot
- C Le poids de la charge transportée
- D Le temps de réaction du cariste

## EXPLIQUER ET JUSTIFIER LES MESURES DE SÉCURITÉ À METTRE EN ŒUVRE

### Question n° 11

Quelles sont les précautions à prendre lors de la mise en charge d'un chariot ?

- A Laisser le capot fermé
- B Mettre les EPI adaptés, gants et lunettes de protection
- C Ne pas fumer à proximité
- D Ce n'est pas au cariste de le faire



### Question n° 12 (voir le panneau ci-dessus)

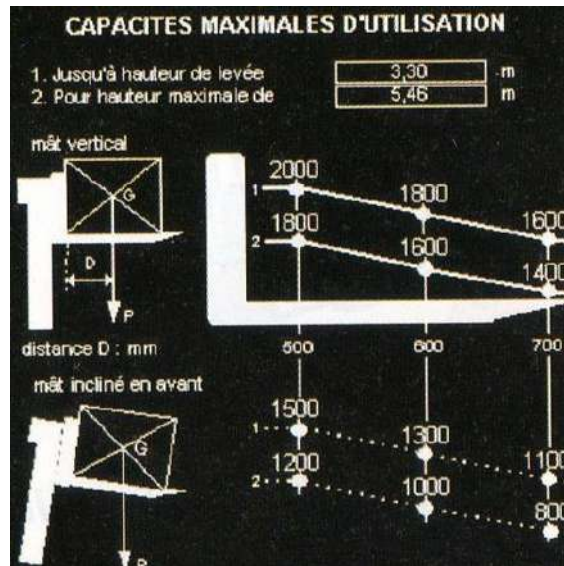
C'est la pause, vous gardez votre chariot devant ce panneau et vous allez en salle de pause.

- A Vous n'avez pas le droit de vous garer à cet endroit, vous enfoncez une règle de sécurité
- B Vous avez le droit, car c'est un arrêt temporaire de moins d'un ¼ heure
- C Vous avez le droit, car il y a d'autres extincteurs disponibles sur la surface
- D Vous avez le droit, si vous prévenez un collègue qui le déplacera en cas d'urgence

### Question n° 13

C'est une cause de basculement latéral :

- A Une charge trop longue
- B La descente d'une pente en marche avant avec une charge sur les fourches
- C Une surcharge
- D Une charge transportée en hauteur



### Question n° 14 (voir la plaque de charge ci-dessus)

Vous devez élever à 4,30 une charge sur une palette de longueur 1 200 mm d'un poids de 1 700 kg, le mât vertical. Pouvez-vous utiliser ce chariot ?

- A Oui, la palette pèse 100 kg de moins que la capacité maximale
- B Non, car la palette pèse 100 kg de trop
- C Non, car la palette pèse 700 kg de trop
- D Non, car la hauteur n'est pas indiquée sur la plaque de charge

### Question n° 15 (voir la plaque de charge ci-dessus)

Quel poids maximum pouvez-vous lever à 5,46 m, mât vertical pour une palette de 1 300 mm de long ?

- A Cette action est impossible avec ce chariot
- B 1 400 kg
- C 1 600 kg
- D 1 800 kg

### Question n° 16

Qu'est-ce que la capacité nominale d'un chariot ?

- A C'est le poids du chariot avec la batterie
- B C'est le poids du chariot avec la batterie et la charge transportée
- C C'est le poids maximum que le chariot peut transporter
- D C'est la hauteur maximale de levée des fourches

*Pour valider la partie théorique, l'élève doit avoir un minimum de 8 bonnes réponses. Pour obtenir 1 point, il doit avoir trouvé **TOUTES** les bonnes réponses et **QUE** les bonnes réponses à la question posée. Il n'y a pas de notation au ¼, ½ ou ¾ de point.*

**Document n° 4**  
**GRILLE D'ÉVALUATION PRATIQUE**

<b>TRANSPALETTE ÉLECTRIQUE À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT</b>			
<b>Durée : 15 minutes</b>	<b>GRILLE D'ÉVALUATION</b>	Date du test :	
Nom et prénom de l'élève :		Classe :	
<b>Effectuer les vérifications et l'entretien d'usage en début de poste et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées</b>	NA	A	<b>Observations</b>
Choisir le matériel de manutention adapté			
Procéder aux vérifications extérieures			
Procéder à la maintenance de 1er niveau			
S'installer au poste de travail			
Mettre l'engin en état opérationnel			
<b>Conduire en sécurité un transpalette électrique</b>	NA	A	<b>Observations</b>
Circuler à vide en ligne droite en marches avant et arrière			
Circuler à vide en courbe (slalom, virage en S) en marches avant et arrière			
Circuler chargé en marches avant et arrière en ligne droite			
Circuler chargé en marches avant et arrière en courbe			
Circuler avec maîtrise sur différents types et configurations de sol			
Se positionner correctement face à son emplacement			
Utiliser correctement l'avertisseur sonore			
Circuler avec les fourches à bonne hauteur (15 cm)			
Regarder à l'arrière avant de reculer			
Respecter les règles et les panneaux de circulation			
Adapter sa vitesse aux conditions de circulation (sol, charges...)			
<b>Procéder au chargement et déchargement d'un camion ou d'une remorque</b>	NA	A	<b>Observations</b>
Vérifier l'adéquation de l'engin à l'opération de manutention envisagée			
Respecter les emplacements au sol lors des déposes			
Assurer l'immobilisation de l'engin au cours des prises et déposes			
Effectuer ou simuler le chargement ou le déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière à partir d'un quai (avec une charge limitant la visibilité)			
Respecter les consignes données			
<b>Immobiliser un transpalette électrique</b>	NA	A	<b>Observations</b>
Abaissier les fourches au sol			
Couper le contact et retirer les clés			
Mettre l'engin en charge si nécessaire			
Appliquer les règles et consignes liées au stationnement			
Signaler les anomalies éventuelles			
L'autorisation de conduite peut être délivrée : <b>OUI</b> <input type="checkbox"/> <b>NON</b> <input type="checkbox"/>			

**NA : Non acquis – A : Acquis**

**Document n° 5**  
**GRILLE D'ÉVALUATION PRATIQUE**

GERBEUR ÉLECTRIQUE À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT			
<b>Durée : 15 minutes</b>	<b>GRILLE D'ÉVALUATION</b>	Date du test :	
Nom et prénom de l'élève :		Classe :	
<b>Effectuer les vérifications et l'entretien d'usage en début de poste et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées</b>	NA	A	<b>Observations</b>
Choisir le matériel de manutention adapté			
Procéder aux vérifications extérieures			
Procéder à la maintenance de 1er niveau			
S'installer au poste de travail			
Mettre l'engin en état opérationnel			
<b>Conduire en sécurité un transpalette électrique</b>	NA	A	<b>Observations</b>
Circuler à vide en ligne droite en marches avant et arrière			
Circuler à vide en courbe (slalom, virage en S) en marches avant et arrière			
Circuler chargé en marches avant et arrière en ligne droite			
Circuler chargé en marches avant et arrière en courbe			
Circuler avec maîtrise sur différents types et configurations de sol			
Se positionner correctement face à son emplacement			
Utiliser correctement l'avertisseur sonore			
Circuler avec les fourches à bonne hauteur (15 cm)			
Regarder à l'arrière avant de reculer			
Respecter les règles et les panneaux de circulation			
Adapter sa vitesse aux conditions de circulation (sol, charges...)			
<b>Procéder au chargement et déchargement d'un camion ou d'une remorque</b>	NA	A	<b>Observations</b>
Vérifier l'adéquation de l'engin à l'opération de manutention envisagée			
Respecter les emplacements au sol lors des opérations de manutention			
Assurer l'immobilisation de l'engin au cours des prises et déposes			
Effectuer un gerbage et un dégerbage en palettier			
Effectuer un gerbage et un dégerbage en pile			
Respecter les consignes données			
<b>Immobiliser un transpalette électrique</b>	NA	A	<b>Observations</b>
Abaisser les fourches au sol			
Couper le contact et retirer les clés			
Mettre l'engin en charge si nécessaire			
Appliquer les règles et consignes liées au stationnement			
Signaler les anomalies éventuelles			
L'autorisation de conduite peut être délivrée : <b>OUI</b> <input type="checkbox"/> <b>NON</b> <input type="checkbox"/>			

**NA : Non acquis – A : Acquis**

**Document n° 6**  
**ATTESTATION DE FORMATION À LA CONDUITE**  
**D'ENGIN DE MANUTENTION À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT**



*Conduite en sécurité d'engin de manutention à  
conducteur accompagnant*

Photo de l'élève

**Nom et prénom :**

**Date naissance :**

**ATTESTATION de FORMATION**

L'enseignant certifie que l'élève a suivi de manière assidue la formation à l'utilisation en sécurité d'engin de manutention à conducteur accompagnant.

**Date :**

Formation théorique

Formation pratique :

- |                            |                          |
|----------------------------|--------------------------|
| 1. Transpalette manuel     | <input type="checkbox"/> |
| 2. Gerbeur manuel          | <input type="checkbox"/> |
| 3. Transpalette électrique | <input type="checkbox"/> |
| 4. Gerbeur électrique      | <input type="checkbox"/> |

*(Cocher les catégories concernées)*

**L'enseignant :**

*(identité et signature)*

Cachet de l'établissement de formation à la théorie et à la conduite	Nom et visa du Chef d'établissement

**Pour toute activité en magasin pédagogique nécessitant la prise ou la dépose de charges en hauteur, le corps d'inspection rappelle que le port de la casquette coquée par l'élève est fortement recommandé.**

*L'attestation de formation ne se substitue pas à l'autorisation de conduite pour les engins de manutention électrique à conducteur accompagnant*

**Document n° 7**  
**AUTORISATION DE CONDUITE**  
**D'ENGIN DE MANUTENTION ÉLECTRIQUE À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT**



*Conduite en sécurité d'engin de manutention à  
conducteur accompagnant*

Photo de l'élève

**Nom et prénom :**

**Date naissance :**

**AUTORISATION DE CONDUITE**

Après avoir vérifié l'aptitude médicale et les connaissances théoriques et pratiques, l'élève désigné ci-dessus est autorisé à utiliser, dans le cadre exclusif des activités pédagogiques organisées au sein de l'établissement scolaire, les engins de manutention cochés ci-dessous.

**DATES**

Visite médicale :

Formation théorique :

**FORMATION PRATIQUE**

1. Transpalette électrique
2. Gerbeur électrique

**L'enseignant :**

*(identité et signature)*

**Date de l'évaluation :**

**Date de l'évaluation :**

*Cocher la (les) catégorie(s) concernée(s)*


Cachet de l'établissement de formation à la théorie et à la conduite	Nom et visa du Chef d'établissement

**Pour toute activité en magasin pédagogique nécessitant la prise ou la dépose de charges en hauteur, le port de la casquette coquée par l'élève est fortement recommandé.**

*Cette autorisation est à conserver tout au long de la scolarité de l'élève, elle n'a pas de limite de validité et peut être annulée à tout moment.*

**Document n° 8**  
**AUTORISATION DE CONDUITE**  
**D'ENGIN DE MANUTENTION ÉLECTRIQUE À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT**

*Format carte crédit à destination de l'élève*

 <p style="text-align: center;"><b>AUTORISATION DE CONDUITE D'ENGIN DE MANUTENTION ÉLECTRIQUE À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT</b></p> <p>Nom et Prénom de l'élève :</p> <p>Date de naissance :</p> <p>Date de la visite médicale :</p> <p>Autorisation délivrée le :</p> <p style="text-align: center;">Signature du chef d'établissement :</p>	<b>CATEGORIES D'ENGINS</b>	<b>Date évaluation</b>	<b>Identité formateur</b>
	<b>Transpalette</b>		
	<b>Gerbeur</b>		
	<b>PHOTO DE L'ÉLÈVE</b>	<p>L'utilisation des équipements désignés ci-dessus est réservée aux élèves qui ont reçu une formation adéquate et une autorisation. Cette autorisation est conservée par l'élève et qui devra l'avoir avec lui lors de leur utilisation. Tout élève non titulaire d'une autorisation ou qui n'est pas en mesure de la présenter ne peut être autorisé à utiliser un engin de manutention électrique à conducteur accompagnant.</p> <p style="text-align: center;"><b>Valable dans le cadre exclusif des activités pédagogiques organisées au sein de l'établissement scolaire</b></p> <p><b>Pour toute activité en magasin pédagogique nécessitant la prise ou la dépose de charges en hauteur, le port de la casquette coquée par l'élève est fortement recommandé.</b></p>	



### DOCUMENTS N° 1 et 2

*Fiche de contrôle pour le transpalette électrique à conducteur accompagnant*  
*Fiche de contrôle pour le gerbeur électrique à conducteur accompagnant*

#### **En formation**

La fiche de contrôle est fournie par l'enseignant à l'élève lors de la formation. Les vérifications sont faites par l'enseignant et l'élève doit ensuite les reproduire plusieurs fois pour bien les maîtriser.

#### **Lors de l'évaluation**

Avant de commencer l'activité de manutention évaluée, l'élève doit vérifier le chariot qu'il utilise. Il complète la fiche de contrôle au fur et à mesure de ses vérifications et la rend à l'enseignant qui l'annexera au dossier d'évaluation.

### DOCUMENT N° 3

*Évaluation de la partie théorique - QCM*

#### **En formation**

L'enseignant en charge de la formation voit avec les élèves l'intégralité du référentiel de formation (partie théorique et pratique). A l'issue de la formation, il rédige le test théorique (sous la forme d'un QCM) qui servira de support à l'évaluation de la théorie. Un exemple est intégré à ce dossier, chaque enseignant est libre de rédiger ses propres questions. Il devra veiller à ce que les chapitres suivants soient bien évalués :

- Répertorier les obligations imposées par la législation
- Comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements du transpalette et / ou gerbeur pour les utiliser dans des conditions optimales de sécurité
- Expliquer et justifier les mesures de sécurité à mettre en œuvre lors de l'utilisation d'un transpalette et / ou gerbeur

#### **Lors de l'évaluation**

L'élève dispose du support sous format papier et répond aux différentes questions sur une grille d'évaluation et la rend à l'enseignant qui l'annexera au dossier d'évaluation.

**NB** : il faut prévoir un test théorique n° 2 pour permettre aux élèves qui échouent de pouvoir valider la partie théorique après une session de rattrapage.

### DOCUMENT N° 3

*Évaluation de la partie théorique - QCM*

#### **En formation**

L'enseignant en charge de la formation voit avec les élèves l'intégralité du référentiel de formation (partie théorique et pratique). A l'issue de la formation, il rédige le test théorique (sous la forme d'un QCM) qui servira de support à l'évaluation de la théorie

#### **Lors de l'évaluation**

L'élève dispose du support sous format papier et répond aux différentes questions sur une grille d'évaluation et la rend à l'enseignant qui l'annexera au dossier d'évaluation.

## **DOCUMENTS N° 4 et 5**

*Grille d'évaluation pour le transpalette électrique à conducteur accompagnant*

*Grille d'évaluation pour le gerbeur électrique à conducteur accompagnant*

### **Lors de l'évaluation**

L'enseignant propose une ou plusieurs situations d'évaluation à l'élève et utilise les grilles proposées pour l'évaluer. L'ensemble des items doit être coché.

## **DOCUMENTS N° 6, 7 et 8**

*Attestation de formation*

*Autorisation de conduite (dossier d'évaluation de l'élève)*

*Autorisation de conduite (format carte de crédit)*

### **À l'issue de l'évaluation**

L'enseignant complète les documents en fonction des résultats obtenus et les fait signer par la direction de son établissement scolaire. Les documents n° 6 et 7 sont archivés dans le dossier de l'élève. Le document n° 8 est donné à l'élève qui le conserve et devra l'avoir en permanence avec lui lors des activités proposées en magasin pédagogique.

**NB** : une autorisation de conduite peut être suspendue temporairement voire même annulée si l'enseignant considère que l'élève a un comportement inapproprié voire dangereux (acte volontaire ou non) avec le chariot.